



Volume III, 2023

Faits saillants du chapitre 4

La capacité d'Énergie NB de s'autofinancer demeure préoccupante

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : la nouvelle norme comptable a eu une incidence importante sur les états financiers de la Province

Le vérificateur général a exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de la Province du Nouveau-Brunswick pour l'exercice clos le 31 mars 2023